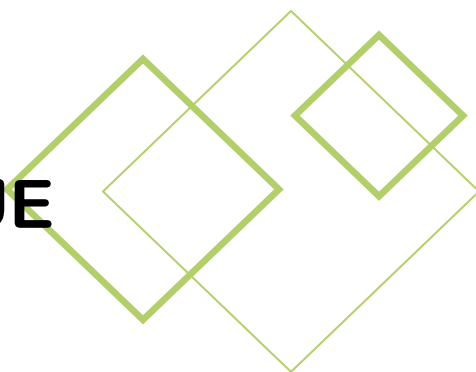


DOSSIER THÉMATIQUE
DOSSIER THÉMATIQUE
DOSSIER THÉMATIQUE

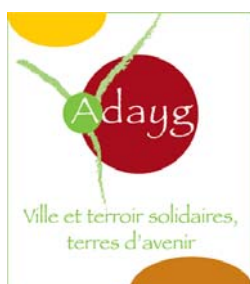


Renforcer la dimension identitaire et « le lien à la forêt »

Contribution de la marque Bois d'ici à l'évènement
« Creuse-moi une pirogue » du Musée Archéologique
du lac de Paladru



Dispositif 341 A « Valoriser la multifonctionnalité des forêts de l'Y grenoblois »



ADAYG
40, avenue Marcelin Berthelot
BP 2608
38036 Grenoble Cedex 2
tél. : 04 76 20 68 31
fax : 04 76 40 38 44
www.adayg.org



Des Hommes & des Arbres
Les savoir-faire traditionnels liés au
travail du bois

Table des matières

| | |
|---|---|
| Introduction..... | 2 |
| 1 - Le projet "Creuse-moi"une pirogue du Musée Archéologique du lac de Paladru | 2 |
| 2 - L'apport de Bois d'ici | 2 |
| 3 - De l'arbre sur pied à la pirogue..... | 3 |
| Conclusion | 7 |



Introduction

Ce dossier présente une expérience originale d'utilisation de bois local labellisé Bois d'ici dans la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais. Elle s'intègre dans l'action 3 du programme FEADER 341A des forêts de l'Y grenoblois consistant à renforcer la dimension identitaire et le lien à la forêt. L'expérience décrite ci-après s'inscrit dans la sous-action « Appuyer et accompagner des initiatives culturelles et/ou d'éducation à l'environnement ».

1 - Le projet « Creuse-moi une pirogue » du Musée Archéologique du lac de Paladru

C'est à l'occasion d'une rencontre le 28 avril 2011 entre l'animatrice du patrimoine et de l'architecture gérant le Musée Archéologique, Christelle FOUR, le directeur du service agriculture, forêt et développement rural du Pays Voironnais, Frédéric DELATTRE et l'animateur forestier de l'ADAYG, Jacques VANGHELUWE que ce dernier a proposé d'utiliser du bois labellisé Bois d'ici pour le projet « Creuse-moi une pirogue »..

Le Musée Archéologique du lac de Paladru était en effet en train d'organiser en partenariat avec les associations « des Arbres & des Hommes » et « Etudes & Chantiers Rhône – Alpes, un chantier de bénévoles internationaux. Cette opération devait se dérouler du 4 au 23 juillet 2011 sur la base du Yatch club de Charavines.

Son objectif était de reconstituer deux pirogues en bois de type monoxyles (= pirogues creusées dans un seul tronc), l'une de la Préhistoire et l'autre du Moyen-âge en se servant de méthodes avérées et d'outils d'époque. Parmi les plus belles découvertes du lac de Paladru avait été en effet trouvé un objet archéologique remarquable de par ses dimensions, sa forme et son histoire : une pirogue en bois du XIVème siècle.

Ces deux pirogues devaient être non seulement réalisées mais aussi mises à l'eau le 23 juillet et flottées !

La pirogue médiévale trouvée dans le lac de Paladru était en chêne mais pour des raisons pratiques et notamment la difficulté de trouver un chêne de 200 à 300 ans (lequel serait aujourd'hui certainement classé en arbre remarquable), les organisateurs du projet prévoient d'utiliser du bois résineux. Des contacts avaient été pris avec des professionnels de Chartreuse pour se procurer les grumes résineuses nécessaires à la réalisation de ce chantier. Un devis avait été adressé à François BEAU, membre de l'association « des Hommes & des Arbres » en charge de l'étude puis de la réalisation technique du projet « Creuse-moi une pirogue ».

La proposition de l'ADAYG de chercher à utiliser préférentiellement du bois local issu d'une gestion durable des forêts du Voironnais a suscité l'intérêt des représentants du Musée Archéologique et du Pays Voironnais.

2 - L'apport de Bois d'ici

Plusieurs raisons incitaient à utiliser du bois labellisé Bois d'ici pour la réalisation de ces pirogues :

Bois d'ici vise à promouvoir le bois local issu d'une gestion durable des forêts de l'Y grenoblois (dont le pays voironnais fait partie). Cette Communauté d'agglomération est très sensibilisée à cet objectif. Il est par ailleurs à noter que cette intercommunalité a été d'un grand soutien pour le développement de la marque Bois d'ici.

Lors du dépôt de la marque à l'Institut National de la Propriété Industrielle, parmi les produits et les services liés à Bois d'ici, l'ADAYG avait prévu une catégorie « Objets d'art en bois ». Les pirogues à réaliser pouvaient être considérés en tant que tels.

« Creuse- moi une pirogue » est un projet local soutenu par la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais. Il paraissait donc cohérent que ce soit du bois issu de son territoire valorisé par des acteurs économiques locaux si possible adhérents à Bois d'ici qui puisse être utilisé pour le chantier de réalisation de ces pirogues.

Le pays voironnais dispose de peuplements de conifères pouvant convenir a priori pour cet usage. Les coûts de transport des grumes étaient par ailleurs plus réduits (par rapport à du bois provenant de Saint-Pierre d'Entremont en Chartreuse).

L'opération du Musée du lac de Paladru entrait tout à fait dans le cadre d'une initiative culturelle d'éducation à l'environnement forestier (du programme FEADER des forêts de l'Y grenoblois) et donc permettait à l'ADAYG de s'y impliquer.

Enfin, tous les acteurs concernés et en particulier le Musée Archéologique du lac de Paladru qui en est à l'initiative, avaient la volonté de travailler en partenariat et par conséquent de contribuer à la réussite de ce projet d'un territoire.

3 - De l'arbre sur pied à la pirogue

Dans le prolongement de sa proposition, l'ADAYG avait convenu avec le Pays Voironnais et le Musée du lac de Paladru d'un délai pour trouver les bois labellisés Bois d'ici, délai au-delà duquel le Musée aurait validé le devis des professionnels de la Chartreuse. La date butoir était le 15 juin puisque le chantier d'élaboration des pirogues débutait le 3 juillet. L'animateur forestier de l'ADAYG disposait donc d'un mois et demi environ pour sa contribution au projet en respectant les coûts prévus. Ce chantier nécessitait aussi 3 stères de bois de chauffage pour le creusement par foyer contrôlé de la pirogue préhistorique.

Cette contribution s'est traduite par les actions suivantes :

1^{er} : Connaître auprès de l'association « des Arbres & des Hommes » les dimensions et les critères spécifiques des troncs d'arbre nécessaires à l'élaboration des pirogues. En fonction de ces éléments (faible décroissance, bois de droit fil, pas de fibre torse, sans nœuds noirs, possibilité de nœuds vivants mais pas à profusion, type de bois sapin ou épicéa) évaluer si ce type de bois pouvait être trouvé dans le pays voironnais. Le projet « Creuse-moi une pirogue » ne recherchait pas du bois sec. Du bois vert et donc plus tendre pour ce chantier de bénévoles internationaux semblait plus approprié en raison de l'utilisation d'outils d'époque pour creuser le cœur des grumes.

2^{ème} : Trouver les professionnels prêts à s'investir dans cette opération et disposant d'un savoir faire. L'ADAYG dans son réseau avait deux acteurs économiques de Bois d'ici pouvant être intéressés. Elle les a sollicités. Les exploitants scieurs BOURDERIAT de Saint-Nicolas de Macherin ont adhéré au projet et ont été retenus. Ils produisent aussi du bois de chauffage labellisé Bois d'ici et pouvait donc ainsi répondre au besoin en bois de feu du chantier pirogue.

3^{ème} : Trouver les arbres sur pied répondant aux critères exigés sur pied mais aussi pouvoir accéder à la parcelle par un bon chemin forestier (= au moins accessible en 4X4...), ne pas avoir trop de relief, intervenir dans une forêt gérée durablement et un propriétaire volontaire, trouver un lieu pour stocker les bois débardés au treuil avant de les charger sur une remorque, trouver le moyen de transport (un camion ne se déplace pas pour 2 troncs d'arbres), ne pas être trop loin de Charavines, pouvoir accéder à la base du Yatch club de Charavines sans faire de dégâts, une reconnaissance préalable du site a été faite avant la livraison des bois.

Il est quand même peu commun de trouver deux grumes de bois de 5 à 10 m de long dans un Yatch club !

Trois arbres, Un épicéa et deux sapins, ont été repérés sur le terrain dans une forêt de Merlas par les Frères BOURDERIAT. J.VANGHELUWE est allé avec eux sur le terrain pour valider le choix des exploitants et a pris des photos des trois arbres. Ces photos ont ensuite été adressées à François BEAU le 14 juin 2011 pour savoir si le choix de ces trois arbres lui convenait. Ce fut le cas, la commande a par conséquent été faite auprès de l'entreprise BOURDERIAT pour leur prestation.

4^{ème} : L'évènement « Creuse-moi une pirogue » était accompagné d'un documentaire de 52', réalisé par Rob HOPE et YNProduction, lequel sera diffusé sur Montagne TV. Ce réalisateur a souhaité non seulement filmer l'élaboration des pirogues mais aussi filmer la phase d'exploitation des bois (ce qui supposait que le chantier d'abattage soit suffisamment accessible au réalisateur et à son caméraman), le transport des bois et leur dépôt à Charavines. Une interview filmé de J.VANGHELUWE sur l'histoire des forêts, les essences forestières passées et actuelles, l'avenir des forêts du Voironnais et la place de l'homme, quelques anecdotes... a été également réalisé. Plusieurs échanges ont eu lieu entre le réalisateur et l'animateur forestier pour préparer cette interview, lequel s'est déroulé en forêt de Merlas sur le chantier de coupe puis à la Croix des Cochettes sur la commune de Biliou.

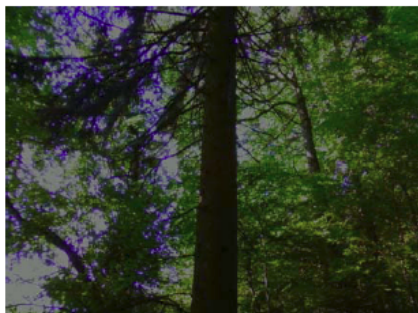
5^{ème} : Contribuer en relation avec l'association « des Arbres et des Hommes » à l'organisation du chantier d'exploitation des arbres et à leur transport jusqu'à la base Yatch club de charavines (date, moyen de déplacement pour aller sur place, moyen de transport du bois etc.).

Ce chantier s'est déroulé le 1^{er} juillet. L'organisation avait été préparée préalablement entre les différents intervenants. La phase d'abattage s'est déroulée le matin. Le débardage a dû être un peu retardé en raison d'une panne de treuil. Néanmoins les bois, grumes et bois de chauffage, ont été livrés le jour même sur la base du Yatch club. L'ADAYG avait proposé à Laurence DALMASSO, la seconde animatrice du Musée Archéologique du lac de Paladru et correspondante de l'ADAYG sur ce projet, un totem Bois d'ici, des panneaux et des plaquettes sur la démarche de la marque Bois d'ici. Ces outils de communication ont été placés à proximité du chantier d'élaboration des pirogues.

Dossier thématique

Les photos ci-après illustrent quelques unes des étapes décrites précédemment.

De l'arbre sur pied à la pirogue ...projet « Creuse-moi une pirogue »



Un épicéa de bonne venue en forêt de Merlas



Abattage de l'épicéa et vérification de la direction de chute de l'arbre



Ebranchage filmée de ce bel épicéa de 105 ans



Tronçonnage à la longueur voulue



Examen du sapin et de la direction présumée de sa chute- mise en place d'un levier. Un des exploitants est équipé de la boîte de télécommande du treuil



Abattage de l'arbre après mise en place d'un cric hydraulique. Le sapin à terre, une belle pièce de 95 ans



Entrée dans le Yatch Club de Charavines



Dépôt des bois sur l'emplacement du chantier prévu

Dossier thématique



Le totem Bois d'ici



Et les panneaux de la marque sur la paroi du local de travail du Yatch Club



Les grumes prêtes à l'emploi pour le début du chantier



Le creusement par foyer contrôlé de la pirogue du Néolithique



Les 3 pirogues à l'eau dans le lac de Paladru

En haut, la pirogue du Néolithique

A gauche contre l'embarcadère, la pirogue trapézoïdale du Moyen-âge

« Mélusine », la petite pirogue à balancier

La mise à l'eau des pirogues s'est effectuée avec succès le 23 juillet 2011. Une troisième pirogue, la plus petite, Mélusine, s'est rajoutée en cours de route pour honorer la naissance d'une enfant, Mélusine justement, d'un des animateurs en cours de chantier !!!

Pour en savoir plus :

www.museelacdepaladru.com

www.deshommesetdesarbres

www.unarec.org

www.ycgc.org

www.boisdici.org

Conclusion

La contribution de l'ADAYG qui anime la marque Bois d'ici a certes un intérêt économique limité puisque le volume utilisé était modeste. Cependant, elle a permis de faire intervenir et travailler une entreprise locale adhérente à Bois d'ici.

Le matériau utilisé était du bois issu d'une gestion durable des forêts de l'Y grenoblois.

Il faut réellement prendre conscience que la ressource en bois sur pied des forêts du pays voironnais, forêts représentant en surface 1/3 du territoire, ressource renouvelable et à proximité, est très importante. Outre leur fonction de production de bois, ces forêts ont aussi une fonction patrimoniale et d'accueil du public. Elles assurent un rôle primordial de prévention contre les risques naturels dès lors qu'elles sont entretenues.

Cet entretien fait défaut dans bien des forêts du pays voironnais pour de multiples raisons mais une évolution perceptible est en train de se produire.

Ce capital important mais pas inépuisable est à valoriser certes en produisant plus et mieux mais aussi en protégeant plus et mieux.

Une sylviculture prônant des pratiques et des techniques forestières plus respectueuses de l'environnement et économiquement viable est tout à fait envisageable dans le contexte forestier du pays voironnais.

Ce chantier « Creuse-moi une pirogue » a attiré beaucoup de monde, environ 1000 personnes. La contribution de l'ADAYG à ce projet du Musée Archéologique du lac de Paladru a cherché outre le fait de s'associer à un projet partenarial intéressant et original, à sensibiliser petit et grand public à la forêt et au bois.

Bois d'ici veut sensibiliser les habitants du pays voironnais à la chance qu'ils ont de disposer de forêts et de bois à leurs portes.

Document conçu et réalisé en 2011 par :

Jacques VANGHELUWE
Animateur forêts et filière bois périurbaines

Cette action a bénéficié d'un financement de l'Europe, du Conseil Général de l'Isère et de la
Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais du Conseil Régional Rhône-Alpes.
Association Pour le Développement de l'Agriculture dans l'Y Grenoblois (ADAYG)
40 rue Marcellin Berthelot – BP2608- 38036 GRENOBLE Cedex 2